ASTREINTE PRESTATAIRE

AQUALTER / Unias

LOIRE FOREZ

En dehors des heures d'ouverture du service au public et en cas de fuite d'eau importante, située avant le compteur (domaine public) ou de manque d'eau, vous pouvez contacter le service d'astreinte du prestataire (Aqualter) du service de l'eau potable communautaire sur votre commune

04 77 36 63 60

Si la fuite se situe après le compteur (domaine privé), faites appel à un plombier, l'intervention n'est pas du ressort de la collectivité

Le prestataire du service des eaux (AQUALTER) vous accueille uniquement par téléphone :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Téléphone : 04 77 36 63 60